

RÉGIME GÉNÉRAL

Tableau 81

Affections malignes provoquées par le bis(chlorométhyle)éther

Date de création : 28 juillet 1987 (décret du 22 juillet 1987)

Désignation de la maladie	Délai de prise en charge	Liste limitative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Cancer bronchique primitif.	40 ans	Travaux de fabrication du chlorométhyl-méthyl-éther.